

Comment remplir une fiche descriptive CHN

L'homologation d'une donnée d'espèce rare est fondée sur l'examen d'une fiche descriptive et des éventuels documents joints, photographies le plus souvent. C'est cette seule fiche qui garantit l'identité de l'oiseau au regard des archives du CHN.

Pour soumettre une observation à homologation, il suffit donc de télécharger un **modèle de fiche descriptive vierge**, de remplir le recto le plus complètement possible puis d'ajouter au verso la description de l'oiseau. Il suffit ensuite d'enregistrer votre fiche remplie sous un nom de fichier comportant par exemple le nom de l'espèce et de l'envoyer par mail au secrétariat du CHN (chn@lpo.fr), en joignant si possible les éventuelles photos séparément. Les fiches descriptives « papier » peuvent nous être envoyées à l'adresse postale du CHN.

La description proposée sera idéalement la plus complète possible. Bien entendu, le plus important est de préciser ce qui vous a amené à identifier cette espèce, mais ce qui est souvent jugé comme un détail par le rédacteur aurait parfois permis d'aller plus loin dans la détermination (sous-espèce, âge ou sexe de l'oiseau...). Pour les mêmes raisons, il peut être dommage d'envoyer une fiche sans description, avec des photos uniquement. Une rapide analyse des données rejetées récemment a montré que deux tiers d'entre elles l'étaient parce que la description soumise n'était pas suffisante pour certifier l'espèce proposée. Pour préciser les choses davantage, il y avait souvent lieu de penser que l'espèce proposée était la bonne, mais il manquait des critères primordiaux pour pouvoir en être sûr !

Pour finir, il est important de préciser que cette description est beaucoup plus simple à faire lorsque l'observation est encore toute fraîche dans nos mémoires... Quelques mois voire quelques années plus tard, la description sera évidemment largement influencée par ce qu'on aura pu lire dans les guides entre-temps. Parfois, le guide servira même à rédiger la description d'un oiseau qu'on aura un peu oublié... Mais ce n'est évidemment pas le but du jeu !